



Plan de Paysage pour le PLUi de St Etienne Métropole

Rapport de synthèse - Phase Objectifs de Qualité Paysagère

Septembre 2022



INterland



Sommaire

<i>Retrospective de la démarche</i>	p.4
<i>Bilan des ateliers phase Objectifs de Qualité Paysagère</i>	p.6
<i>Projection - Vers des pistes d'actions et d'orientations</i>	p.15
<i>Annexes cartographiques - Spatialisation</i>	p.23

La démarche de Plan de Paysage

Le Plan de paysage a pour objectif d'**accompagner la construction et l'élaboration du PLUi de Saint-Étienne Métropole** afin d'intégrer pleinement la dimension paysagère.

La démarche Plan de paysage est complémentaire de celle du PLUi et vise :

- Le partage d'**une vision commune du paysage** qui va de pair avec la mise en récit et la construction de **l'identité métropolitaine**,
- La formulation collective d'enjeux et objectifs pour **l'amélioration du confort** et du cadre de vie métropolitain,
- La définition d'**Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)** à intégrer dans le PADD du PLUi,
- La réalisation de fiches actions opérationnelles pour alimenter **les OAP** et **le règlement** du PLUi et **nourrir les démarches et projets en cours**.

A l'heure du réchauffement climatique, les questions de paysage et de nature sont de plus en plus sollicitées dans la mesure où elles participent pleinement à l'amélioration de la résilience des territoires et à l'augmentation du bien-être des habitants.

Le Plan de paysage intègre un volet animation et **se co-construit « en mode projet » tout au long de l'élaboration du Plan de Paysage**. Cette démarche participative s'est donc poursuivie au printemps 2022 sous la forme d'ateliers en tables rondes autour des Objectifs de Qualité Paysagère, d'abord lors d'un COPIL Paysage et de 4 rendez-vous par secteurs de la Métropole.

Retrospective de la démarche

Engagée en février 2020 la Phase 2 de la démarche Plan de paysage est en cours d'achèvement.

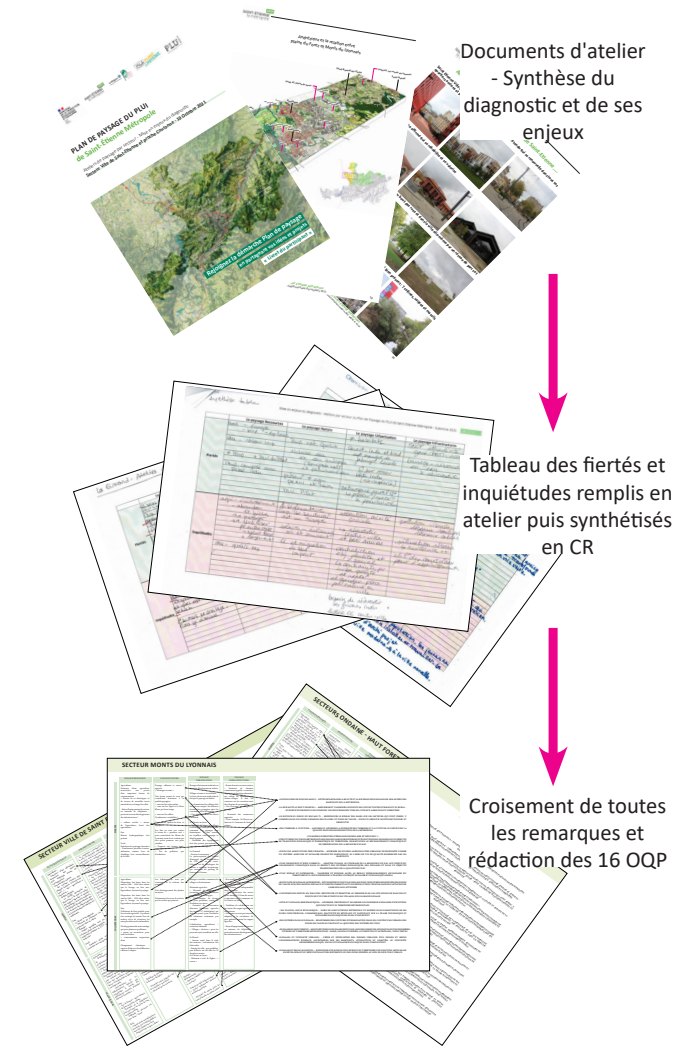
Elle a déjà été rythmée par plusieurs grands temps de partage techniques et politiques :

- Un COTECH partenarial n°1, lancement et 1^{ers} constats, le 25 mai 2020
- Une rencontre avec la DREAL et le PNR du Pilat, octobre 2020
- Un GTECH (Epures, Caudex, interland, SEM), le 1^{er} décembre 2020
- Un COTECH partenarial n°2 - Présentation du diagnostic - 8 Janvier 2021
- Session n°1 du Comité de suivi PLUi Plan de Paysage le 23 février 2021
- Session n°2 du Comité de suivi PLUi Plan paysage le 25 mars 2021

- Session n°1 d'ateliers par secteur (9 secteurs) - Phase diagnostic à l'automne 2021
- COPIL Plan de Paysage le 4 mai 2022
- Session n°2 d'ateliers par secteur (4 secteurs) - Phase OQP le 7 et 14 Juin 2022

A partir des compte rendu, une synthèse du recueil des avis des 70 élus des 9 ateliers paysages par secteur a été réalisée. Lors de ces ateliers, les élus ont émis leurs fiertés et leurs inquiétudes à propos de leur territoire de manière sectorielle et en général sur l'ensemble de la Métropole.

Du croisement de toutes ces remarques et observations, 16 propositions d'Objectifs de Qualité Paysagère regroupés dans 5 grands champs thématiques ont été rédigés et soumis à l'avis des élus.



Immersion et visites de terrain Mars 2020

Immersion et visites de terrain Juillet 2020

Comité de suivi Paysage Session n°1 23 Février 2021

COPIL Plan de Paysage - OQP 4 mai 2022

OQP Objectif de Qualité Paysagère



COTECH partenarial n°1 - Lancement et 1^{ers} constats 25 mai 2020

DIAGNOSTIC



Comité de suivi Paysage Session n°2 25 Mars 2021

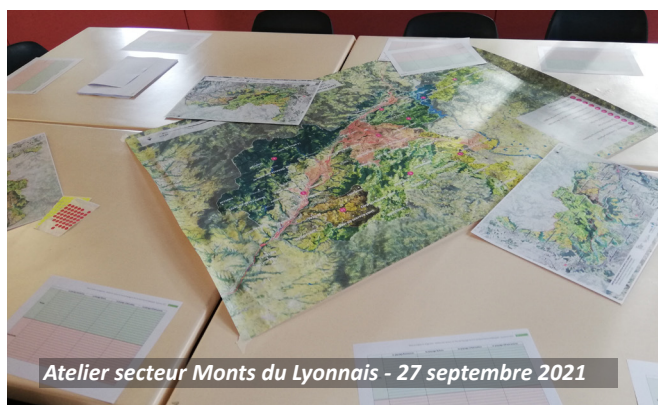


Session d'ateliers n°1 (9 ateliers) par secteur PLUi septembre-octobre 2021



Session d'ateliers n°2 (4 ateliers) par grand secteur 7 et 14 juin 2022

Retrospective de la démarche



Bilan des ateliers phase Objectifs de Qualité Paysagère

Rétrospective

Les ateliers de la phase Objectifs de Qualité Paysagère se sont déroulés en deux temps. D'abord lors du COPIL Paysage, auquel participaient les élus membres du Comité de suivi du PLUi. Cet atelier en tables rondes proposait aux élus et techniciens du COPIL de travailler sur la liste de propositions d'OQP par tables thématiques sur l'ensemble du territoire de SEM. Toutes les tables ont traité la thématique des Paysages Remarquables, la première y a associé une réflexion sur les Paysages Agricoles et des Paysages d'Eau ; la seconde les Paysages Urbains et la dernière les Paysages de Transition.

Le deuxième temps de cette session était organisé par secteur du territoire de SEM. 4 ateliers se sont tenus en regroupant deux ou trois secteurs à chaque fois. Les élus étaient invités à travailler sur toute la liste des OQP à travers les spécificités et les enjeux concernant leur secteur.

Le premier objectif de ces ateliers était de recueillir les avis des élus et des techniciens sur cette proposition de liste d'Objectifs de Qualité Paysagère afin d'en reformuler, d'en préciser et d'en compléter la rédaction. Le second était de les territorialiser et de commencer à esquisser des orientations et des pistes d'actions afin d'entamer le travail de la phase 3 du Plan de Paysage.



Les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) proposés

DES PAYSAGES REMARQUABLES

- 1 « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !!** »
Révéler/partager la beauté et la richesse des paysages de SEM auprès des habitants de la métropole



- 3 « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** »
Réinvestir et remettre au premier plan les situations de balcons et points de vue vers et depuis les villages sur le grand paysage



- 2 « **DES SITES ET PAYSAGES EMBLÉMATIQUES** »
Affirmer, protéger et valoriser les ensembles paysagers d'exception qui ponctuent le territoire métropolitain



- 4 « **LE PAYSAGE EN MOUVEMENT** »
Mieux révéler les paysages depuis les axes de communication qui sont les premières vitrines du territoire métropolitain : gares, faisceaux ferrés, autoroutes et nationales



DES PAYSAGES RURAUX

- 5 « **DES TERROIRS À CULTIVER** »
Assumer et affirmer la diversité des terroirs et la cultiver au service de la qualité des paysages productifs de la métropole



- 7 « **UNE AGRICULTURE PÉRI-URBAINE** »
Affirmer les poches agricoles péri-urbaines de proximité comme un système agricole et paysager productif participant au cadre de vie de qualité recherché par les habitants



- 6 « **LA RURALITÉ AU BOUT DES RUES** »
Améliorer et valoriser les points de contact entre l'urbain et le rural – en particulier depuis les fonds de vallées urbanisées vers les coteaux agricoles et forestiers



DES PAYSAGES D'EAU

- 8 « **L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN** »
Adapter l'usage, le stockage de la ressource en eau aux enjeux du changement climatique dans le respect des systèmes écologiques, des paysages et dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau



- 9 « **L'EAU ET SON PATRIMOINE ACCESSIBLES** »
Valoriser et donner accès au réseau hydrographique secondaire du territoire et à son patrimoine à travers un projet paysager et écologique global



Les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) proposés

DES PAYSAGES URBAINS

10 « RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPIsé »

Développer un nouveau paysage post-industriel des friches des fonds de vallée avec des moyens frugaux et limités permettant une dépollution/végétalisation/captation de carbone sans attendre



12 « RENDONS AU PAYSAGE PÉRI-URBAIN SA VITALITÉ »

Redonner aux espaces plus ruraux du territoire une fonction artisanale en développant ou réinvestissant des bâtiments ou des zones dédiées au sein de leur tissu urbain



11 « L'INTENSITÉ URBAINE DES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS »

Créer et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent



13 « DES ENTRÉES DANS LE PAYSAGE »

Réaffirmer des coupures d'urbanisation dans les continuums urbains des fonds de vallée en traitant la question des 'entrées de ville'



DES PAYSAGES DE TRANSITION

14 « UN MODÈLE FORESTIER STÉPHANOIS EXEMPLAIRE ET MÉCONNU ! » -

Structurer une vision métropolitaine des paysages forestiers multifonctionnels de SEM dans un objectif de transition écologique et énergétique du territoire, d'adaptation au réchauffement climatique et de préservation de la ressource en eau



16 « LES PLAINES, UN SOCLE ÉCOLOGIQUE RÉVÉLÉ »

Faire de Saint-Etienne Métropole un modèle dans l'adaptation de ses zones industrielles, commerciales, d'activité en révélant et s'appuyant sur la trame écologique et paysagère dans lesquelles elles s'inscrivent



15 « LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!! »

Redéployer le réseau des haies sur les secteurs qui l'ont perdu, y compris dans les zones urbaines des plaines et fond de vallée – pour un objectif multifonctionnel et productif

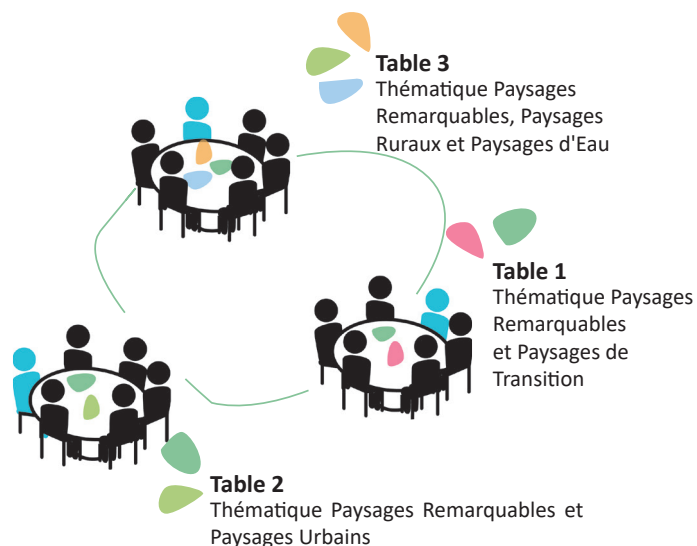


Bilan par atelier

COPIE Paysage - Comité de suivi - 4 mai 2022 (cf. Comptes rendus du COPIE Paysage)

Libellés complets des OQP à retrouver aux pages précédentes

Participation et organisation



OQP à reformuler

- ① « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !!** » - Parler des "visiteurs" pas seulement des habitants
- ② « **DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES** » - La rédaction de l'OQP doit intégrer la notion d'accessibilité - Le terme "aménagement" devrait apparaître
- ③ « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** » - Remplacer "réinvestir et remettre" par "protéger et recréer"
- ④ « **LE PAYSAGE EN MOUVEMENT** » - Le terme peut être mal compris par le grand public
- ⑥ « **LA RURALITE AU BOUT DES RUES** » - Parler d'un terroir fort qu'est celui des jardins familiaux et de l'agriculture urbaine
- ⑩ « **RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE** » - Orienter sur la capacité de résilience des Stéphanois "Ici on sait recycler"
- ⑪⑫ Rassembler « **L'INTENSITE URBAINE DES PAYSAGES METROPOLITAINS** » et « **RENDONS AU PAYSAGE PERI-URBAIN SA VITALITE** » pour l'intituler "Le périurbain, nouvelle campagne et travailleuse" - Optimisation plutôt qu'intensification
- ⑬ « **DES ENTREES DANS LE PAYSAGE** » - Remplacer "réaffirmer les coupures d'urbanisation" par "renforcer les continuités naturelles"
- ⑰ « **LES PLAINES, UN SOCLE ECOLOGIQUE REVELE** » - intégrer à la rédaction la question de la production d'énergie renouvelable et de mobilité douce

OQP écartés ou ne concernant pas les participants

Aucun OQP n'est écarté

OQP valorisés

- ① « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !!** » ★★ ★
- ② « **DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES** » ★
- ③ « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** » ★★
- ⑭ « **UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU !** » ★

Propositions d'actions concrètes

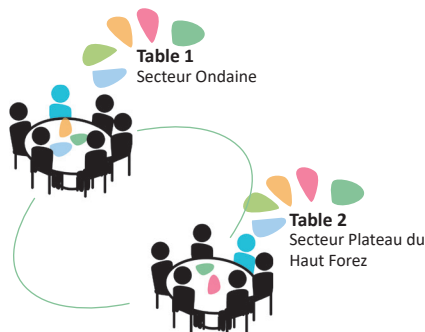
- ① « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !!** » - Sensibiliser les élus à la beauté des paysages, Saint Etienne Métropole Paysage, un OPP, des outils de suivi et d'évaluation concernant le paysage intégrés au PLUi... l'information et la sensibilisation en s'appuyant sur les centres de loisirs/éducatifs, les offices du tourisme et leur site internet, la formation des services... Une promenade paysagère avec Pays d'Art et d'Histoire est aussi évoquée.
- ② « **DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES** » - Périmètres de protection, aménagement
- ③ « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** » - Traduction réglementaire, aménagements spécifiques
- ⑥ « **LA RURALITE AU BOUT DES RUES** » - Zones de protection, lieux de projet, outil foncier
- ⑧ « **L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN** » - Un Plan Eau (au même titre qu'un PAT), incitation au changement de pratiques pour économiser de l'eau
- ⑩ « **RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE** » - Un laboratoire de recherche, développement d'une filière spécifique, un inventaire du foncier
- ⑭ « **UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU !** » - Intégrer les habitants et les usagers de la forêt, les propriétaires fonciers forestiers

Bilan par atelier

Atelier 1 - Secteurs Ondaine et Plateau du Haut Forez (cf. Comptes rendus des ateliers paysage phase OQP)

Participation et organisation

16 élus répartis en 2 groupes de travail par secteur – 3 techniciens SEM - Les élus se sont bien appropriés les sujets abordés dans les OQP, ont fait preuve d'intérêt pour l'exercice, ils valident dans l'ensemble les 16 OQP en proposant des reformulations pour certaines.



OQP écartés ou ne concernant pas les participants

Pour le secteur de l'Ondaine, les OQP ne concernant pas le territoire selon les participants : ① ③ ⑤ ⑫ ⑯

OQP valorisés

- ② « DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES » ★★
- ⑤ « DES TERROIRS A CULTIVER » ★
- ⑥ « LA RURALITE AU BOUT DES RUES » ★
- ⑦ « UNE AGRICULTURE PERI-URBAINE » ★
- ⑩ « RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE » ★★
- ⑭ « UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU ! » ★★★

OQP à reformuler

- ① « SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !! » - Table 2 - Révéler/partager la beauté, la richesse et le caractère des paysages de SEM auprès des habitants de la métropole
- ② « DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES » - Table 2 - Affirmer, protéger et valoriser les ensembles paysagers d'exception qui ponctuent le territoire métropolitain et les articuler avec la stratégie touristique de la Métropole
- ④ « LE PAYSAGE EN MOUVEMENT » - Table 1 - Mieux intégrer les axes de communication dans les paysages qui constituent les premières vitrines du territoire métropolitain : gares, faisceaux ferrés, autoroutes et nationales
- ⑧ « L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN » - Table 2 - Adapter l'usage, le stockage de la ressource en eau aux enjeux du changement climatique dans le respect des systèmes écologiques, des paysages et dans un objectif d'amélioration de la qualité et de la quantité d'eau
- ⑩ « RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE » - Table 2 - Rajouter la notion d'aménagement transitoire
- ⑪ « L'INTENSITE URBAINE DES PAYSAGES METROPOLITAINS » - Table 1 - Etre moins consommateurs d'espace, créer et renouveler des formes urbaines plus denses, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent
- ⑫ « RENDONS AU PAYSAGE PERI-URBAIN SA VITALITE » - Table 2 - Redonner aux espaces plus ruraux du territoire une fonction artisanale et commerciale en développant ou réinvestissant des bâtiments ou des zones dédiées au sein de leur tissu urbain
- ⑭ « UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU ! » - Table 2 - UN MODELE FORESTIER DE LA VILLE DE SAINT ETIENNE EXEMPLAIRE ET MECONNU

Propositions d'actions concrètes

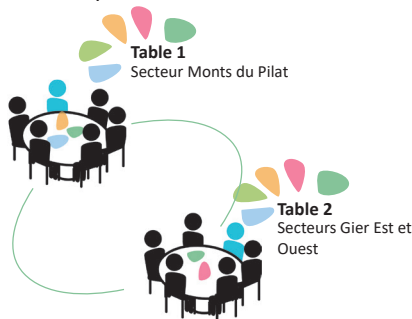
- ② Table 2 - Etendre le PNR du Livradois Forez jusqu'au plateau du Haut Forez
- ⑤ Table 1 - Développer un réseau de circuits courts à l'échelle de l'Ondaine - Le SIVO (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine) comme porteur de projet?
- ⑬ Table 2 - Ouvrir ou réouvrir les cheminements ruraux au départ des villages et depuis les lotissements en cul de sac

Bilan par atelier

Atelier 2 - Secteurs Gier Est, Gier Ouest et Monts du Pilat (cf. Comptes rendus des ateliers paysage phase OQP)

Participation et organisation

32 élus répartis en 2 groupes de travail par secteur – 3 techniciens SEM, 2 techniciens Epures, 1 technicien PNR - Dans l'ensemble les deux groupes ont été force de propositions. Les secteurs de typologies très différentes n'ont pas eu tout à fait la même façon d'aborder ces OQP, le secteur du Pilat, plus rural semble trouver que la rédaction des OQP concerne les secteurs plus urbains du territoire.



OQP écartés ou ne concernant pas les participants

Pour les secteurs de **Gier Est et Ouest**, les OQP ne concernant pas le territoire selon les participants : ① ② ③ ④

Pour le secteur des **Monts du Pilat**, les OQP ne concernant pas le territoire selon les participants : ⑦ ⑨ ⑩

OQP valorisés

- ① « SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !! » ★
- ② « DES SITES ET PAYSAGES EMBLEMATIQUES » ★
- ④ « LE PAYSAGE EN MOUVEMENT » ★
- ⑤ « DES TERROIRS A CULTIVER » ★ ★
- ⑥ « LA RURALITE AU BOUT DES RUES » ★
- ⑦ « UNE AGRICULTURE PERI-URBAINE » ★
- ⑧ « L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN » ★ ★ ★
- ⑩ « RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE » ★
- ⑭ « UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU ! » ★

OQP à reformuler

- ① « SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !! » - Table 1 - Rajouter l'échelle régionale et nationale
- ④ « LE PAYSAGE EN MOUVEMENT » - Table 1 - Rajouter les départementales dans le sous-titre
- ⑭ « L'INTENSITE URBAINE DES PAYSAGES METROPOLITAINS » - Table 1 - Créer, **requalifier** et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent
- ⑬ « DES ENTREES DANS LE PAYSAGE » - Table 1 - Les fonds de vallée ne sont pas les seuls concernés
- ⑮ « LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!! » - Table 1 - Rajouter un élément sur les typologies de bocages à implantées pour qu'elles soient adaptées aux unités paysagères

Propositions d'actions concrètes

Table 1 -

- ⑤ OAP, contractualisation avec les propriétaires, éviter la fermeture des paysages en protégeant les perspectives visuelles sur ces sites...
- ⑧ Taxer la rétention foncière, remplir les dents creuses dans les lotissements, la division parcellaire bien effectuée, une OAP thématique sur ce sujet des divisions...
- ⑭ Une réglementation des boisements, créer des groupements forestiers public/privés, une charte forestière... Selon eux, le foncier privé doit être intégré dans ce modèle.

Table 2 -

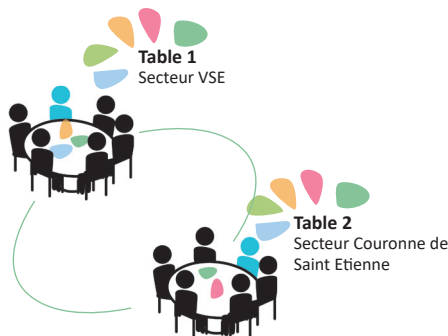
- ⑬ Transformer l'image de la vallée en considérant les communes de Rive de Gier et de Saint-Chamond comme des portes ou des produits d'appels.
- ① Communiquer sur la diversité et la qualité des paysages des coteaux et des monts du Jarez et faire valoir les paysages arboricoles, les sentiers de randonnées et le point de vue sur la chaîne des Alpes.
- ⑤ Anticiper l'évolution des terroirs qui doit faire face à la difficile reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs et aux effets du dérèglement climatique.
- ⑤ Entretien des terrains délaissés (à forte pente) par l'agriculture par la plantation de chênes ?
- ⑧ Sensibiliser tous les publics aux enjeux relatif à la ressource en eau, que ce soit les modalités d'utilisation, d'optimisation, de mutualisation, de gestion et de stockage par des actions éducatives et pédagogiques.
- ⑩ Mettre en oeuvre une stratégie de recyclage dans les vallées pour opérer un changement qualitatif qui profitera également aux territoires des coteaux. (cf PPAGOSE)
- ② Maitriser les implantations des pylones et antennes des opérateurs.
- ⑧ Envisager de doter chaque maison d'un réservoir de stockage d'eaux pluviales.

Bilan par atelier

Atelier 3 - secteurs Ville de Saint Etienne et sa Couronne (cf. Comptes rendus des ateliers paysage phase OQP)

Participation et organisation

18 élus répartis en 2 groupes de travail – 3 techniciens SEM -
D'une manière globale, l'ensemble des participants des tables rondes partagent les 16 objectifs de qualité paysagère qui leurs semblent tous intéressants mais parfois trop ambitieux et/ou consentuels.



OQP écartés ou ne concernant pas les participants

Pour les secteurs de **VSE**, les OQP à écartés sont : ⑮
Pour les secteurs de **la couronne de Saint Etienne**, les OQP à écartés sont : ⑨ ⑬

OQP valorisés

- ① « SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !! » ★
- ④ « LE PAYSAGE EN MOUVEMENT » ★
- ⑧ « L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN » ★
- ⑨ « L'EAU ET SON PATRIMOINE ACCESSIBLES » ★
- ⑭ « UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU ! » ★★

OQP à reformuler

- ⑭ « L'INTENSITE URBAINE DES PAYSAGES METROPOLITAINS » - Table 2 - Créer, développer et réhabiliter des formes urbaines plus denses, moins consommatrices d'espace, **accessibles**, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent

Propositions d'actions concrètes

Table 1 -

- ⑤ Equipements communaux ou intercommunaux à destination directe des habitants et des circuits courts
- ⑤ Faire revenir en ville : des chemins ruraux bordés de fruitiers que les habitants venaient collecter et qui se sont éloignés, noisetiers, mûres, châtaignes ont disparu du paysage local
- ⑧ Il faut réduire les consommations d'eau en les régulant et en adaptant les dispositifs d'arrosage existants dans les espaces verts communaux
- ⑧ La récupération des eaux de toiture des bâtiments publics et la mise en place d'outils métropolitains d'incitation voire même d'obligation

Table 2 -

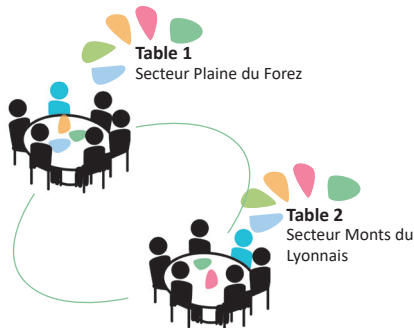
- ① Révéler et partager avec les habitants : enseignement scolaire, journaux locaux dans les gares, les offices du tourisme et in-situ. Les participants remarquent l'importance de la sensibilisation autour de la pratique des paysages.
- ⑧ Utiliser les toitures des Zi et ZA pour récupérer l'eau de pluie
- ⑭ Mise en place d'une politique forestière métropolitaine

Bilan par atelier

Atelier secteurs Monts du Lyonnais et Plaine du Forez (cf. Comptes rendus des ateliers paysage phase OQP)

Participation et organisation

22 élus répartis en 2 groupes de travail – 2 techniciens SEM, 1 technicien EPURES, 1 technicien SCOT - *D'une manière globale, les tables rondes de ce secteur ont moins mobilisé les élus, qui ne pensent pas leur secteur concerné par plusieurs OQP. Certaines OQP ont été reformulées et de nouvelles ont été proposées.*



OQP écartés ou ne concernant pas les participants

Pour les secteurs de la **Plaine du Forez**, les OQP ne concernant pas le territoire selon les participants : ④ ⑥

Pour le secteur des **Monts du Lyonnais**, les OQP ne concernant pas le territoire selon les participants : ④ ⑥ Pour les participants l'OQP ② n'est pas prioritaire

OQP valorisés

- ③ « CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS » ★
- ⑤ « DES TERROIRS A CULTIVER » ★
- ⑧ « L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN » ★ ★ ★
- ⑭ « UN MODELE FORESTIER STEPHANOIS EXEMPLAIRE ET MECONNU ! » ★
- ⑮ « LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!! » ★

OQP à reformuler

- ⑪ « L'INTENSITE URBAINE DES PAYSAGES METROPOLITAINS » - Table 1 - ~~Créer~~ et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, **acceptables** par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent
- ⑫ « RENDONS AU PAYSAGE PERI-URBAIN SA VITALITE » - Table 2 - Les mots "périurbains", "plus ruraux" et "tissu urbain" ne représente pas le secteur en question - Parler aussi des bâtiments agricoles
- ⑮ « LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!! » - Table 1 - **Continuer** à redéployer le réseau des haies sur les secteurs qui l'ont perdu, y compris dans les zones urbaines des plaines et fond de vallée – pour un objectif multifonctionnel et productif

Propositions d'OQP supplémentaires

Table 2 -

Concernant le patrimoine bâti et le petit patrimoine qui est remarquable

Concernant l'occupation agricole du territoire au niveau de la partie vraiment rurale du territoire

Propositions d'actions concrètes

Table 1 -

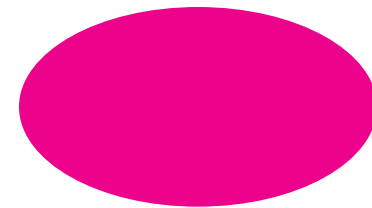
- ⑧ Doter le territoire d'un réseau de retenues et réservoirs en amont des cours d'eau est déclaré comme prioritaire même si la loi ne le permet pas, pour pouvoir constituer des réserves lors des épisodes de très fortes précipitations.
- ⑭ Mettre en place une politique métropolitaine forestière en intégrant les forêts communales à ce dispositif

Table 2 -

- ⑮ Intégrer un objectif économique et une notion de récompense de bonnes pratiques au même titre que le label haie dans le SIMA Coise qui produit du fourrage avec les haies du territoire

Projection - Vers des pistes d'actions et d'orientations

Propositions de pistes d'actions et d'orientations pour la phase 3



DES PAYSAGES REMARQUABLES

« SOYONS FIERs DE NOS PAYSAGES !! » - Révéler/partager la beauté et la richesse des paysages de SEM auprès des habitants de la métropole



Métropolitain



Elaborer une grande campagne de communication diffusée sur l'ensemble de la métropole - à l'image de ce qu'a réalisé la communauté d'agglomération d'Epinal



Tous publics à mobiliser avec diffusion large à l'aide plusieurs supports et outils (campagne photographique, expositions, film, affichages, etc..) - Les campagnes de sensibilisation de SEM sur les poules et le compost pour la réduction des déchets en sont un exemple inspirant

« DES SITES ET PAYSAGES EMBLÉMATIQUES » - Affirmer, protéger et valoriser les ensembles paysagers d'exception qui ponctuent le territoire métropolitain



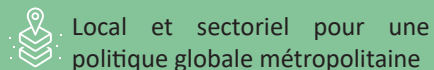
Métropolitain



Classement périmétrique d'attention et de protection des sites et paysages remarquables de la métropole

Maitriser les implantations des pylones et antennes des opérateurs.

« CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS » - Réinvestir et remettre au premier plan les situations de balcons et points de vue vers et depuis les villages sur le grand paysage

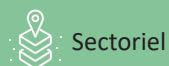


Local et sectoriel pour une politique globale métropolitaine



Identification des situations de balcons et classement pour mettre en oeuvre des OAP thématiques

« LE PAYSAGE EN MOUVEMENT » - Mieux révéler les paysages depuis les axes de communication qui sont les premières vitrines du territoire métropolitain : gares, faisceaux ferrés, autoroutes et nationales



Sectoriel



Transformer l'image de la vallée en considérant les communes de Rive de Gier et de Saint-Chamond comme des portes ou des produits d'appels.

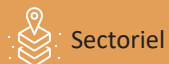


Communiquer sur la diversité et la qualité des paysages des coteaux et des monts du Jarez et faire valoir les paysages arboricoles, les sentiers de randonnées et le point de vue sur la chaîne des Alpes.

Propositions de pistes d'actions et d'orientations pour la phase 3

DES PAYSAGES RURAUX

« DES TERROIRS À CULTIVER » - Assumer et affirmer la diversité des terroirs et la cultiver au service de la qualité des paysages productifs de la métropole



Sectoriel

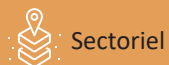


Aller plus loin que le PAEN et le PAT en développant la notion de terroirs mettant en lien productions agricoles et qualité des paysages - accompagner les MAE avec une logique de bonification portée par SEM ou d'autres acteurs publics



Anticiper l'évolution des terroirs qui doit faire face à la difficile reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs et aux effets du dérèglement climatique.

« LA RURALITÉ AU BOUT DES RUES » - Améliorer et valoriser les points de contact entre l'urbain et le rural - en particulier depuis les fonds de vallées urbanisés vers les coteaux agricoles et forestiers

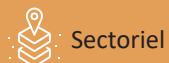


Sectoriel



Identification des situations de contact et classement pour mettre en oeuvre des OAP thématiques

« UNE AGRICULTURE PÉRI-URBAINE » - Affirmer les poches agricoles péri-urbaines de proximité comme un système agricole et paysager productif participant au cadre de vie de qualité recherché par les habitants



Sectoriel



Identification des situations de poches et classement pour mettre en oeuvre des OAP thématiques / sectorielles

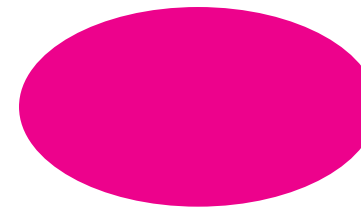


Entretien des terrains délaissés (à forte pente) par l'agriculture par la plantation de chênes ?



Développer les circuits de proximité à l'échelle du bassin de vie de l'Ondaine en prenant appui sur des dispositifs existants comme la régie agricole de Firminy à mieux structurer, sur des espaces de productions en milieu péri-urbain avec une topographie qui limite toutefois les types de cultures, en intégrant également la difficulté de trouver des exploitants agricoles. Le SIVO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'ONDAINE) comme porteur de projet ?

Propositions de pistes d'actions et d'orientations pour la phase 3



DES PAYSAGES D'EAU

« L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN » - Adapter l'usage, le stockage de la ressource en eau aux enjeux du changement climatique dans le respect des systèmes écologiques, des paysages et dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau



Métropolitain



Lancer une campagne de stockage et récupération des eaux de toitures sur bâtiments publics - Monter un outil d'incitation financière au stockage pour les habitants de la métropole - Lancer un plan d'optimisation et de réduction des consommations d'eau pour l'arrosage des espaces extérieurs

Envisager de doter chaque maison d'un réservoir de stockage d'eaux pluviales.



Incitation financière et accompagnement technique à tous niveaux (élus, habitants)

Sensibiliser tous les publics aux enjeux relatif à la ressource en eau, que ce soit les modalités d'utilisation, d'optimisation, de mutualisation, de gestion et de stockage par des actions éducatives et pédagogiques.

« L'EAU ET SON PATRIMOINE ACCESSIBLES » - Valoriser et donner accès au réseau hydrographique secondaire du territoire et à son patrimoine à travers un projet paysager et écologique global

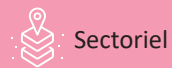


Métropolitain

Propositions de pistes d'actions et d'orientations pour la phase 3

DES PAYSAGES URBAINS

« **RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE** » - Développer un nouveau paysage post-industriel des friches des fonds de vallée avec des moyens frugaux et limités permettant une dépollution/ végétalisation/captation de carbone sans attendre



Sectoriel



Identification des situations de friches en attente de moyen et long terme et développement d'OAP thématiques/ sectorielles.

Mettre en avant la notion de renouvellement plus que de développement avec l'ambition de moins consommer d'espace et d'intégrer des espaces de nature dans les interstices urbains.



Engager des plans de gestion et d'action permettant à moindre frais d'activer et démultiplier le potentiel de puits carbonés de ces sites de friches.

Mettre en oeuvre une stratégie de recyclage dans les vallées pour opérer un changement qualitatif qui profitera également aux territoires des coteaux. (cf PPAGOSE)

« **L'INTENSITÉ URBAINE DES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS** » - Créer et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent



Local et sectoriel pour une politique globale métropolitaine



Développer des OAP sectorielles et thématiques

« **RENDONS AU PAYSAGE PÉRI-URBAIN SA VITALITÉ** » - Redonner aux espaces plus ruraux du territoire une fonction artisanale en développant ou réinvestissant des bâtiments ou des zones dédiées au sein de leur tissu urbain



Sectoriel

« **DES ENTRÉES DANS LE PAYSAGE** » - Réaffirmer des coupures d'urbanisation dans les continuums urbains des fonds de vallée en traitant la question des 'entrées de ville'

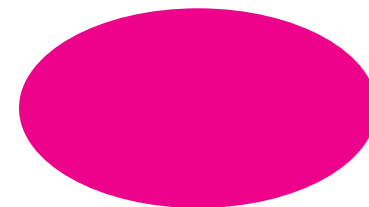


Sectoriel et local



Développer des OAP sectorielles et thématiques

Propositions de pistes d'actions et d'orientations pour la phase 3



DES PAYSAGES DE TRANSITION

« **UN MODÈLE FORESTIER STÉPHANOIS EXEMPLAIRE ET MÉCONNU !** » - Structurer une vision métropolitaine des paysages forestiers multifonctionnels de SEM dans un objectif de transition écologique et énergétique du territoire, d'adaptation au réchauffement climatique et de préservation de la ressource en eau



Métropolitain



Classement dans le cadre du PLUI des forêts publiques existantes et potentielles



Engager une politique globale de mutualisation des forêts communales et de veille/action foncière pour constituer un patrimoine forestier global géré à l'échelle métropolitaine selon le modèle Stéphanois

« **LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!!** » - Redéployer le réseau des haies sur les secteurs qui l'ont perdu, y compris dans les zones urbaines des plaines et fond de vallée – pour un objectif multifonctionnel et productif

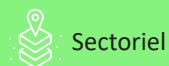


Métropolitain



Engager un plan bocage pour les zones d'activités existantes

« **LES PLAINES, UN SOCLE ÉCOLOGIQUE RÉVÉLÉ** » - Faire de Saint-Etienne Métropole un modèle dans l'adaptation de ses zones industrielles, commerciales, d'activité en révélant et s'appuyant sur la trame écologique et paysagère dans lesquelles elles s'inscrivent



Sectoriel



Engager un projet de restauration et valorisation des prairies permanentes dans les zones d'activités existantes en lien avec le ZAN et la stratégie de désimperméabilisation

Liste des OQP reformulés



DES PAYSAGES REMARQUABLES

- 1 « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES !!** »
Révéler/partager la beauté et la richesse des paysages de SEM auprès des habitants de la métropole



- 3 « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** »
Réinvestir et remettre au premier plan les situations de balcons et points de vue vers et depuis les villages sur le grand paysage



- 2 « **DES SITES ET PAYSAGES EMBLÉMATIQUES** »
Affirmer, protéger et valoriser les ensembles paysagers d'exception qui ponctuent le territoire métropolitain



- 4 « **LE PAYSAGE EN MOUVEMENT** »
Mieux révéler les paysages depuis les axes de communication qui sont les premières vitrines du territoire métropolitain : gares, faisceaux ferrés, autoroutes et nationales



DES PAYSAGES RURAUX

- 5 « **DES TERROIRS À CULTIVER** »
Assumer et affirmer la diversité des terroirs et la cultiver au service de la qualité des paysages productifs de la métropole



- 7 « **UNE AGRICULTURE PÉRI-URBAINE** »
Affirmer les poches agricoles péri-urbaines de proximité comme un système agricole et paysager productif participant au cadre de vie de qualité recherché par les habitants



- 6 « **LA RURALITÉ AU BOUT DES RUES** »
Améliorer et valoriser les points de contact entre l'urbain et le rural – en particulier depuis les fonds de vallées urbanisées vers les coteaux agricoles et forestiers



DES PAYSAGES D'EAU

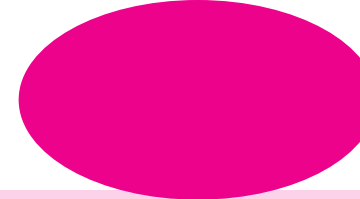
- 8 « **L'EAU UNE RESSOURCE ET UN BIEN COMMUN** »
Adapter l'usage, le stockage de la ressource en eau aux enjeux du changement climatique dans le respect des systèmes écologiques, des paysages et dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau



- 9 « **L'EAU ET SON PATRIMOINE ACCESSIBLES** »
Valoriser et donner accès au réseau hydrographique secondaire du territoire et à son patrimoine à travers un projet paysager et écologique global



Liste des OQP reformulés



DES PAYSAGES URBAINS

10 « RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE »

Développer un nouveau paysage post-industriel des friches des fonds de vallée avec des moyens frugaux et limités permettant une dépollution/végétalisation/captation de carbone sans attendre



12 « RENDONS AU PAYSAGE PÉRI-URBAIN SA VITALITÉ »

Redonner aux espaces plus ruraux du territoire une fonction artisanale en développant ou réinvestissant des bâtiments ou des zones dédiées au sein de leur tissu urbain



11 « L'INTENSITÉ URBAINE DES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS »

Créer et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, acceptables par les habitants, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent



13 « DES ENTRÉES DANS LE PAYSAGE »

Réaffirmer des coupures d'urbanisation dans les continuums urbains des fonds de vallée en traitant la question des 'entrées de ville'



DES PAYSAGES DE TRANSITION

14 « UN MODÈLE FORESTIER STÉPHANOIS EXEMPLAIRE ET MÉCONNU ! » -

Structurer une vision métropolitaine des paysages forestiers multifonctionnels de SEM dans un objectif de transition écologique et énergétique du territoire, d'adaptation au réchauffement climatique et de préservation de la ressource en eau



16 « LES PLAINES, UN SOCLE ÉCOLOGIQUE RÉVÉLÉ »

Faire de Saint-Etienne Métropole un modèle dans l'adaptation de ses zones industrielles, commerciales, d'activité en révélant et s'appuyant sur la trame écologique et paysagère dans lesquelles elles s'inscrivent



15 « LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE !!! »

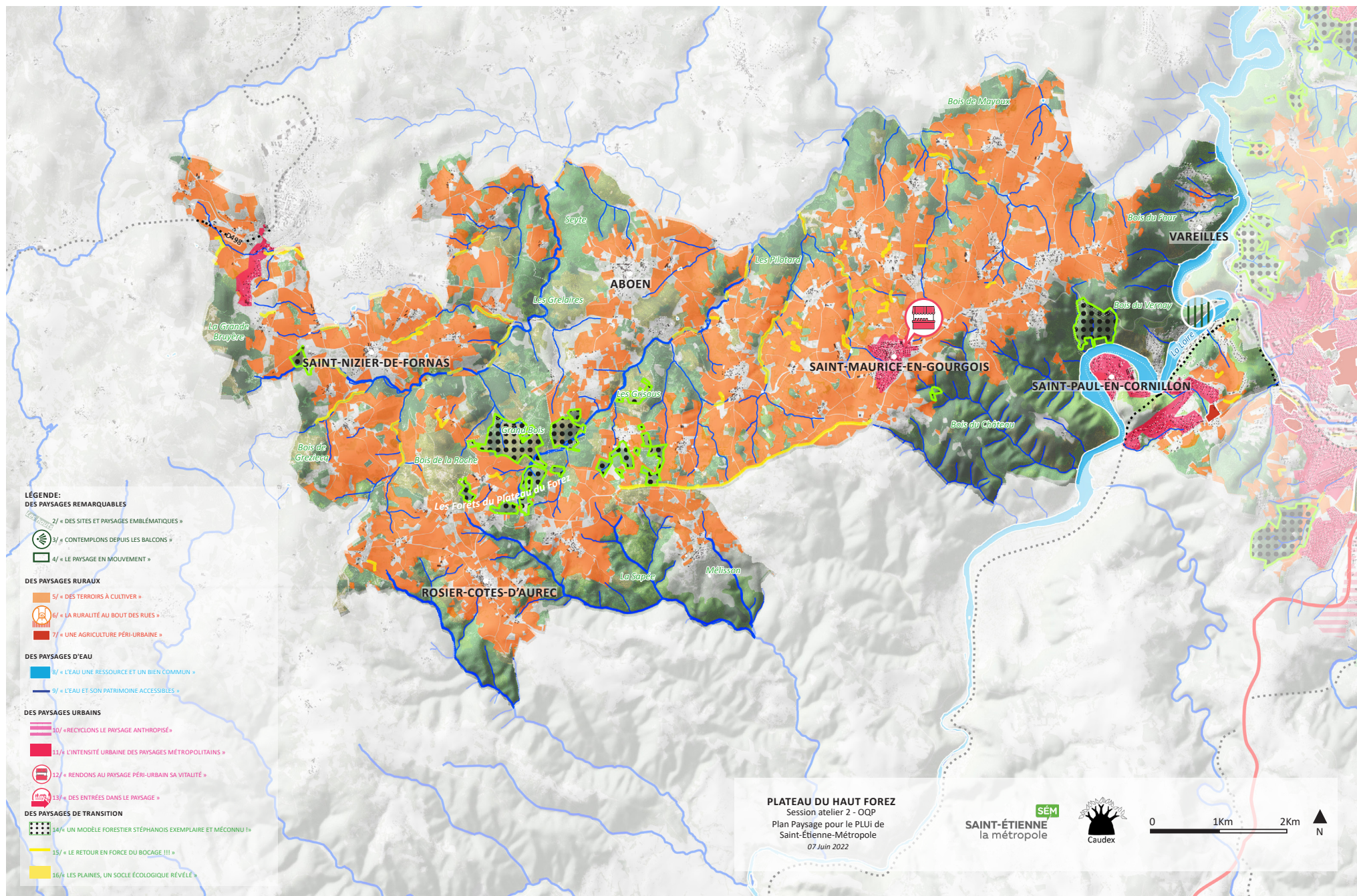
Redéployer le réseau des haies sur les secteurs qui l'ont perdu, y compris dans les zones urbaines des plaines et fond de vallée – pour un objectif multifonctionnel et productif



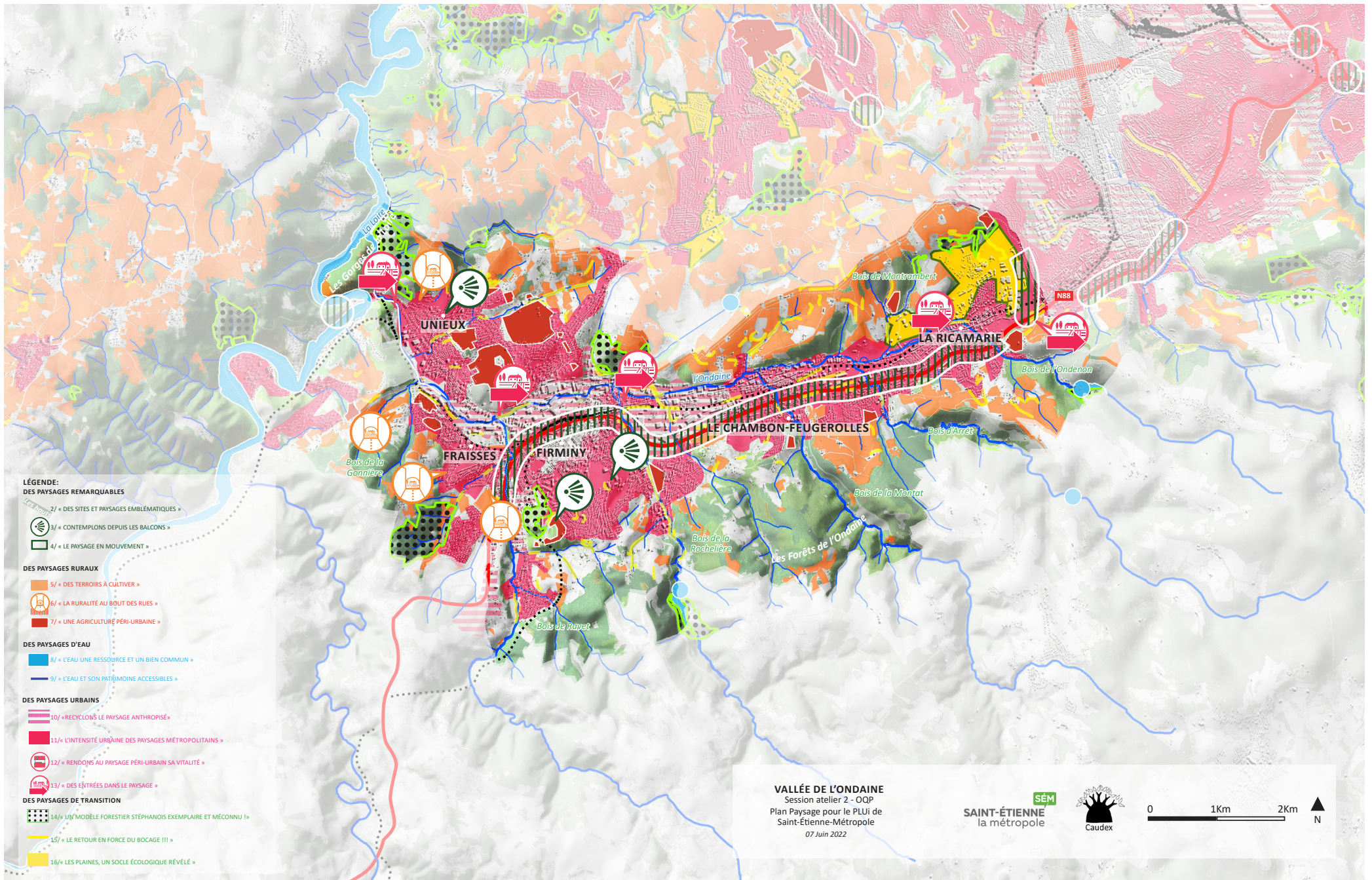
Annexes cartographiques - Spatialisation

Les OQP peuvent se décliner de manière plus localisée en fonction des entités géographiques de Saint Etienne Métropole et des terroirs associés. Cette spatialisation illustre pour chaque secteur la spatialisation potentielle des 16 OQP débattues en ateliers sectoriels.

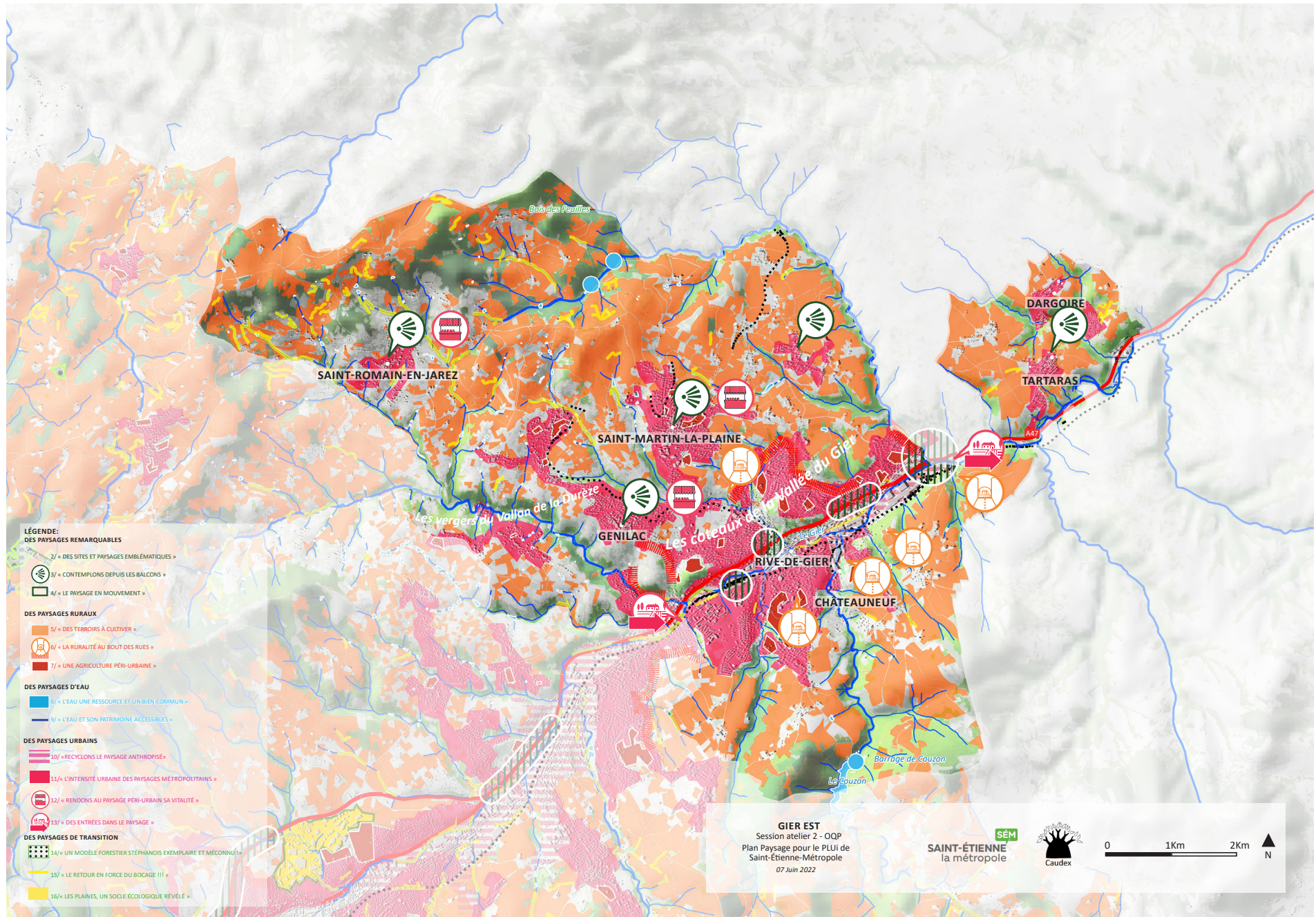
Spatialisation phase OQP - Secteur Plateau du Haut Forez



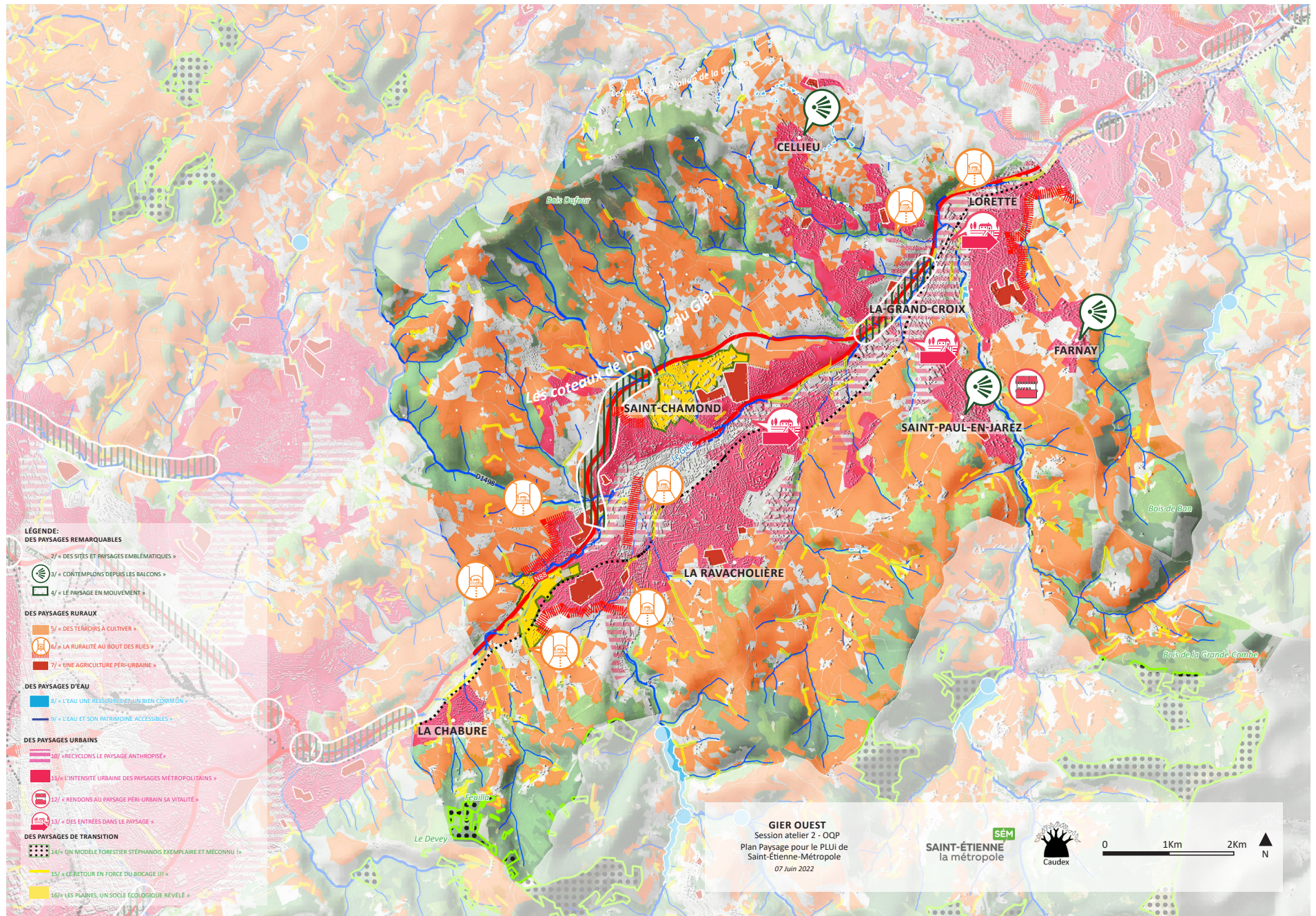
Spatialisation phase OQP - Secteur Ondaine



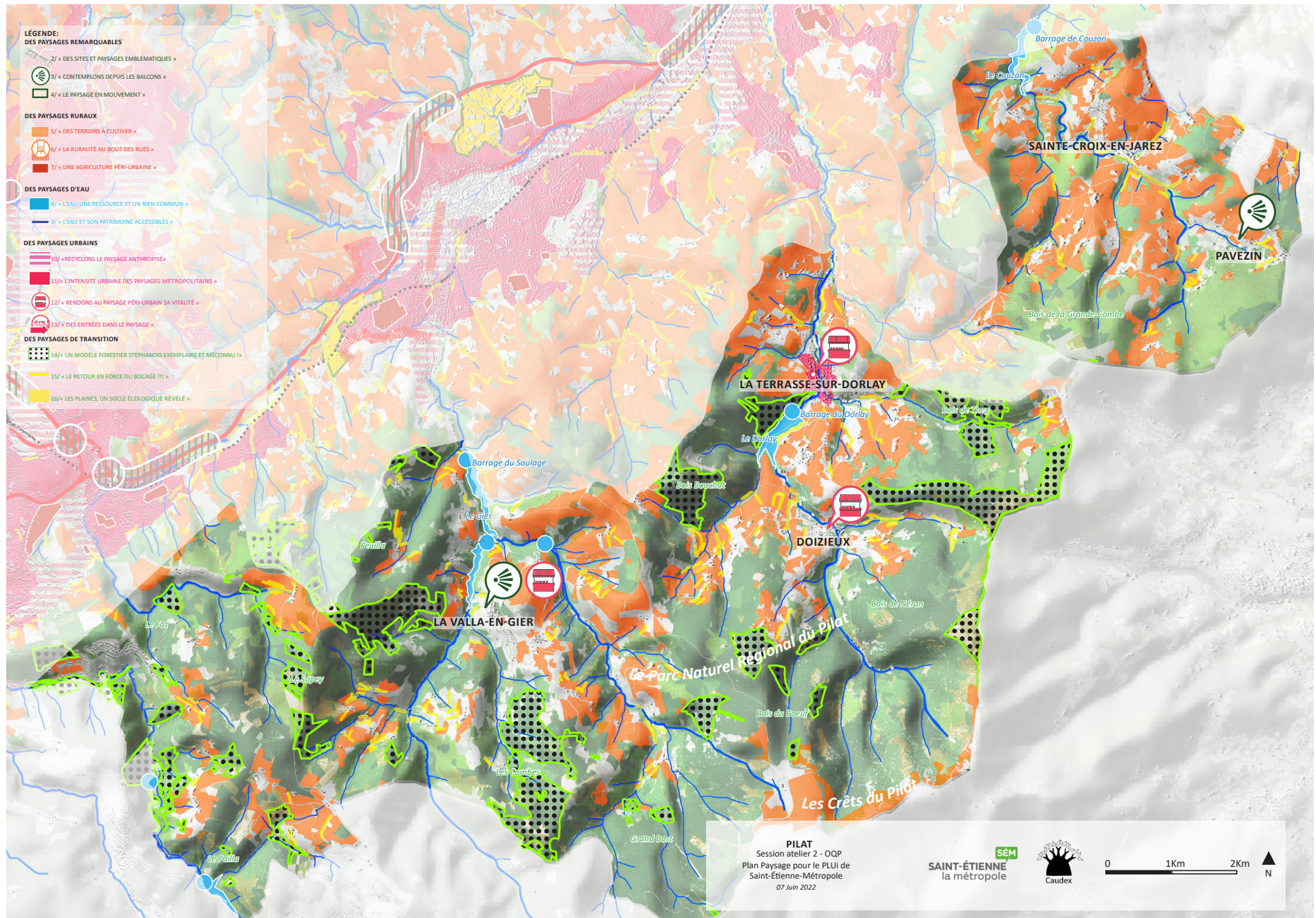
Spatialisation phase OQP - Secteur Gier Est



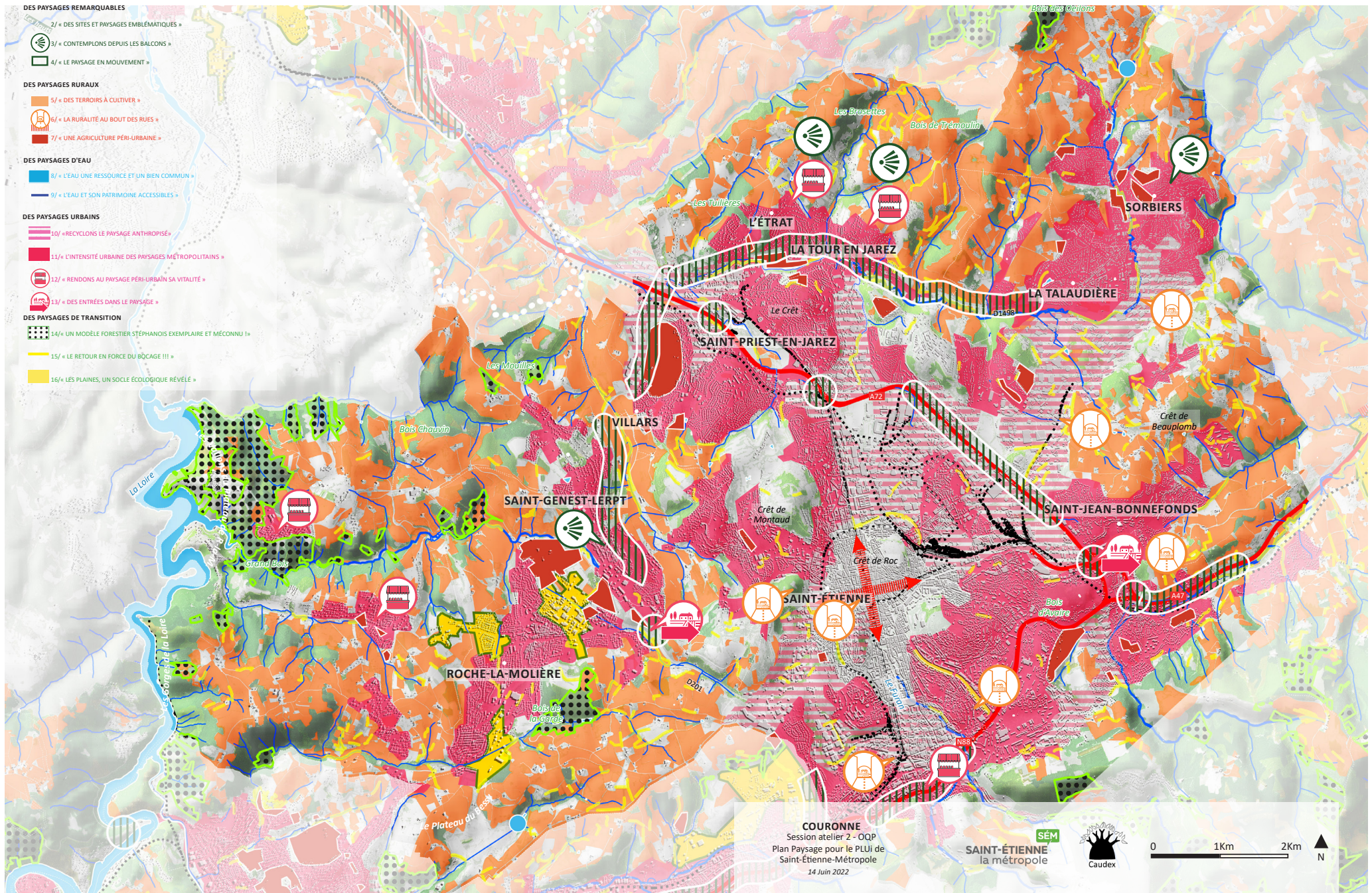
Spatialisation phase OQP - Secteur Gier



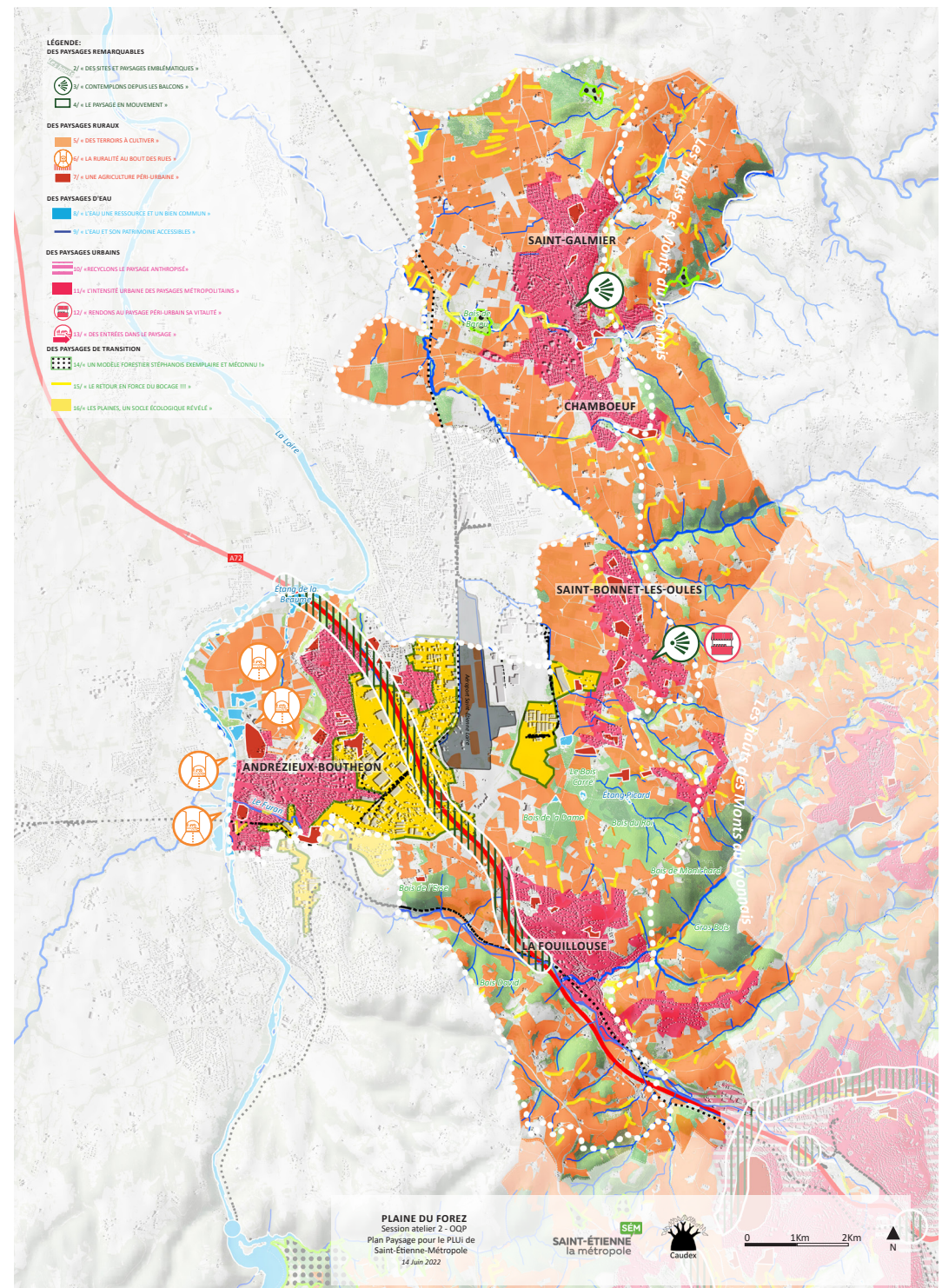
Spatialisation phase OQP - Secteur Pilat



Spatialisation phase OQP - Secteur Couronne



Spatialisation phase OQP - Secteur Plaine Forez





Caudex SAS
23 rue bouteille 69001 Lyon
contact@caudex.org
04 82 31 70 69
www.caudex.org

INterland

72/74 rue d'Alsace
69100 Villeurbanne
Tel : 04 72 40 05 08
contact@interland.info



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole